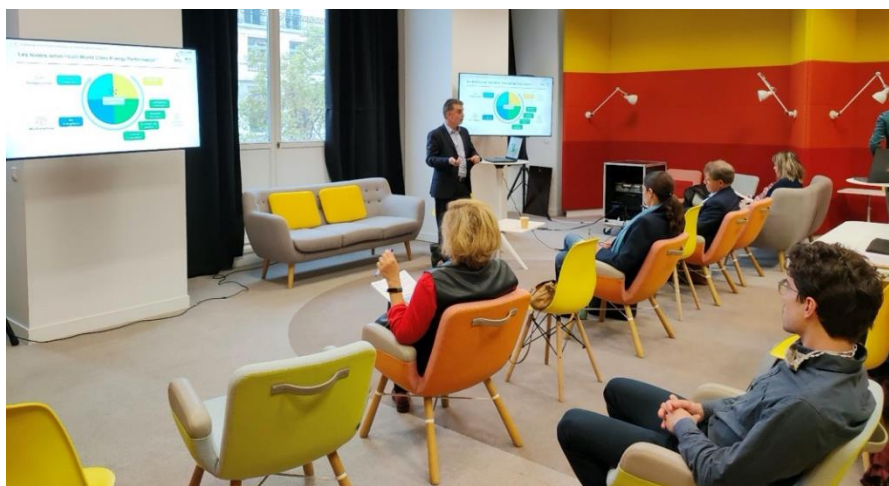


## Bravo à Alpro et au vignoble Mas La Chevalière, les deux lauréats des Trophées 2020-21 de la Performance Énergétique de l'Industrie Agroalimentaire

Les **Trophées de la Performance Énergétique** récompensent les entreprises françaises menant des démarches structurées, pérennes et ambitieuses d'**optimisation énergétique** sur leurs sites industriels pour **réduire fortement leurs émissions de CO<sub>2</sub>** et **augmenter leur compétitivité**.

Le jury a élu **les 2 lauréats des Trophées de la Performance Énergétique de l'Industrie Agroalimentaire** sous le haut patronage du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation :

- **L'usine Alpro, de l'entreprise Danone, remporte le premier prix.**
- **Le vignoble Mas La Chevalière, du groupe AdVini, remporte le prix spécial du jury.**



Pour cette 5<sup>ème</sup> édition, le **jury d'experts**, présidé par Patricia Ricard, présidente de l'Institut océanographique Paul Ricard, est composé de *Gabriel Krapf du Groupe Avril, Patrice Robichon de l'Académie d'Agriculture de France et Food for Life France, Maroun Nemer du CES MINES ParisTech, la journaliste Nathalie Croisé, Jean-Luc Fouraignan de La Quercynoise, Adeline Vancauwelaert du SIAL et Jean-Pierre Riche de l'Institut Orygeen.*

L'Institut Orygeen cherche à **récompenser** les entreprises de l'Industrie Agroalimentaire pour leurs **actions d'optimisation énergétique réalisées sur leurs sites**, et d'autre part à communiquer sur leurs résultats afin qu'ils **servent d'exemple** et **incitent les autres entreprises à agir** elles aussi.

La sélection se base sur trois principaux critères : **la démarche de l'entreprise ; les actions menées et leurs résultats.**

Le jury sélectionne les meilleures entreprises selon le **programme global de performance énergétique** mis en place au sein de la structure et selon **sa pérennité dans le temps.**

Les Trophées de la Performance Énergétique sont en partenariat historique avec le **SIAL, le Salon International de l'Alimentation**, où se déroule habituellement la remise des Trophées. Néanmoins, l'édition 2020 a été reportée à 2022, la remise des Trophées aura donc lieu **au sein des entreprises lauréates**, le 21 juin de 14h00 à 16h00, à Béziers, pour Mas La Chevalière et le 24 juin de 17h00 à 19h00, à Issenheim, pour Alpro.

## Lauréat du Premier Prix : [Alpro](#)

---

Le jury a désigné l'entreprise **Alpro**, une marque de l'entreprise Danone, lauréat du premier prix de ces Trophées afin de saluer leur engagement en matière de transition énergétique et leur ambition de viser la **neutralité carbone** sur leur site basé à Issenheim d'ici 2025.

Le jury a apprécié les efforts d'optimisation technique du site avec l'amélioration du fonctionnement des stérilisateurs, le système de nettoyage en place qui permet au site de réaliser **10% d'économies de gaz** ; ou encore **l'optimisation de l'air comprimé** avec la variation de vitesse et la récupération de la chaleur qui a permis une baisse de la consommation d'électricité d'environ 270 MWh/an grâce à une amélioration du rendement de compression.

Le **suivi minutieux** de la consommation énergétique est également une des forces d'Alpro, grâce au **monitoring** le site peut suivre ses consommations en eau, gaz et électricité en temps réel. Un audit énergétique complet a été effectué au mois de mai 2020 et celui-ci a pleinement validé le modèle énergétique qualifiant le réseau d'eau chaude d'Alpro d'« **exemple à suivre** ».

*« Participer aux Trophées est pour nous une façon de montrer qu'une entreprise du secteur agroalimentaire est capable de mettre en place des systèmes innovants. Ces derniers permettent de réduire significativement la consommation d'énergie, les coûts et la pollution du site. Cette participation permet aussi de montrer aux autres industriels que cette transition énergétique n'est pas utopique : elle est possible et bénéfique à la fois d'un point de vue économique mais aussi environnemental. »,* explique Danone.

Ce **Trophée** est donc une récompense pour les efforts et investissements fournis par Alpro mais également un encouragement à poursuivre, le site va continuer sa transition énergétique avec de futurs projets.



## Lauréat du Prix Spécial du Jury : [Mas La Chevalière](#)

---

Le domaine Mas La Chevalière a mis en place un **plan d'actions prometteur** pour améliorer la performance énergétique du site comme le remplacement de 250 luminaires par une technologie LED, la **récupération d'eau et d'énergie** lors de la sanitation de la mise en bouteilles, la récupération de chaleur sur les groupes de froid pour réchauffer les vins et nettoyer les chais, l'isolation des cuves ou encore la mise sous contrôle de l'air comprimé et de l'azote.

Le Jury a souhaité encourager sa démarche d'amélioration de ses équipements pour gagner en efficacité et ses initiatives dans le domaine de la transition énergétique et des énergies renouvelables telles que **l'installation de 950m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques** en autoconsommation depuis février 2019.

Ces panneaux transforment le soleil en **énergie décarbonée** au moment où le domaine en a le plus besoin pour maintenir ses vins à 15° dans les cuves.

Depuis 2017, la **consommation d'électricité diminue** tandis que la production totale augmente.

Le domaine souhaite poursuivre ses efforts avec de futurs projets toujours plus ambitieux tels que le **développement d'éco packaging** qui favorisent l'utilisation de bouteilles légères, de papier recyclé et recyclable avec des encres végétales pour les étiquettes ou encore de bouchon 100% recyclable.

**L'agroécologie** est au cœur de la philosophie du domaine, notamment dans la conduite du vignoble, avec une équipe sur le terrain qui a appris à observer et à adapter les actions appropriées : pas d'herbicide, d'insecticide, ou d'anti-botrytis dans les vignes. Les vins issus de la propriété sont certifiés en **Agriculture Biologique** depuis 2020, et **Haute Valeur Environnemental** depuis 2017.

« Avec des petits moyens sur une petite structure vous avez su mettre en place de multiples initiatives et montré que tout est possible avec de la bonne volonté, de l'envie et de la persévérance. » a relevé Jean-Pierre Riche, membre du jury.



## À Propos de l'Institut Orygeen

---

L'Institut Orygeen est une association loi 1901 (organisme à but non lucratif) présidé par Jean-Paul Torris ayant pour **mission d'inciter les industriels à agir sur leur performance énergétique et d'encourager les industriels à s'engager vers un avenir durable**. Nous valorisons l'engagement, l'innovation et la persévérance et partageons notre expertise avec nos membres.

Jean-Pierre Riche, secrétaire général de l'Institut Orygeen indique : « *L'objectif des Trophées est de maximiser la communication sur les bonnes pratiques énergétiques et l'exemplarité des lauréats. Le SIAL est une superbe plateforme pour récompenser ces industriels de l'agro-alimentaire* ».

---

### Contact presse :

---

Pour assister à la remise des trophées : veuillez contacter

Valérie DISSAUX- 06 58 90 05 46 - [vdissaux@zia-agency.com](mailto:vdissaux@zia-agency.com)

Pour plus d'informations : <http://www.institut-orygeen.com>



<https://twitter.com/IOrygeen>



<https://fr.linkedin.com/company/institut-orygeen>

**Les deux lauréats des Trophées 2020-21  
de la Performance Énergétique de l'Industrie Agroalimentaire**

## Alpro



d'électricité en 2019.

**Alpro - Issenheim 68 500 -**

Alpro, produit des boissons végétales à base de soja, avoine, amandes, riz, coco,...

Son site basé en France à Issenheim compte 5 lignes de production fonctionnant 24h/24, 7j/7 pour un volume de production annuel en 2020 de 200 000 tonnes.

Le site Alpro a pour projet d'obtenir la certification ISO 50001.

Pour les Trophées, la société a présenté son site localisé à Issenheim dans le Haut-Rhin qui comprend un effectif de 200 salariés. Grâce à ses 2 113 k€ d'investissement depuis 2017, le site réalise 18% d'économies

## Mas La Chevalière



**Mas La Chevalière - Béziers 34 500 -**

Le Mas La Chevalière, dans le périmètre de la Maison Laroche, groupe AdVini, est implanté sur la commune de Béziers avec une activité de production et de négoce en vins, le domaine fait actuellement 32 hectares de vignes.

Le Domaine Laroche et le Mas la Chevalière ont tous deux été certifiés HVE niveau 3 (Haute Valeur Environnementale).

Avec un chiffre d'affaires de 12 M€ sur l'année 2019, pour un effectif d'environ 18 personnes, le site affiche une facture énergétique de 89 k€ en 2019, soit une économie de 49 k€ depuis 2017.

La consommation énergétique du site a ainsi baissé de 25% entre 2017 et 2019.